



Iran – Situation de Cécile Kohler et Jacques Paris (6 octobre 2022)

Mme Cécile Kohler et M. Jacques Paris sont détenus arbitrairement en Iran depuis mai 2022, et constituent à ce titre des otages d'État. La France réitère la demande de leur libération immédiate. Elle exige un accès immédiat et inconditionnel à nos deux compatriotes, conformément aux obligations internationales auxquelles a souscrit l'Iran au titre de la Convention de Vienne du 24 avril 1963.

La mise en scène de leurs prétendus aveux est indigne, révoltante, inacceptable et contraire au droit international. Cette mascarade révèle le mépris de la dignité humaine qui caractérise les autorités iraniennes. Ces prétendus aveux extorqués sous la contrainte n'ont aucun fondement, pas davantage que n'en avaient les motifs invoqués pour leur arrestation arbitraire.

La France condamne avec la plus grande vigueur le traitement inhumain et indigne que le régime iranien fait ainsi subir à nos compatriotes. Nous tenons les autorités iraniennes pour responsables de leur sort et de leur traitement, comme de tous les ressortissants français détenus arbitrairement en Iran en ce moment.

De telles manipulations et pratiques dignes des procès spectacles des pires régimes dictatoriaux ne détourneront pas l'attention internationale des aspirations légitimes du peuple iranien.

La mobilisation des autorités françaises pour obtenir leur libération et soutenir leurs familles et leurs proches reste totale.